



Lettre d'information

Octobre 2024

L'approche de l'hiver a des conséquences sur votre facture d'électricité

A partir du 1er novembre la **saison haute** débute, elle se terminera le 31 mars, cela aura deux conséquences sur votre facture d'électricité :

- il est possible que votre fournisseur facture votre énergie plus chère (cas des clients ayant des contrats avec plusieurs postes horosaisonniers),
- pour les consommateurs raccordés en haute tension (segments C2 ou anciennement appelé "tarif vert"), le gestionnaire de réseau est susceptible de vous appliquer des Coûts d'Energie Réactive (CER sur vos factures).

Pour limiter ses impacts :

- si possible privilégiez la consommation pendant les heures creuses (de 22h à 6h du lundi au samedi et toute la journée du dimanche),
- vérifiez l'état de vos batteries de condensateurs, si vous en avez, remettez les sous tension quelques jours avant le 01 novembre.

Le 1er novembre est également la date d'entrée en vigueur de la nouvelle version tarifaire sur le transport de l'énergie (TURPE 06), la hausse prévue en juillet 2024 avait été reportée par le gouvernement afin de limiter l'inflation. Cette hausse est de 4.8%, ce qui va se traduire par une hausse d'environ 0.3% du montant de votre facture.

[Note technique réactif](#)

G2E Sud-Est : Une gamme étendue de services



Gestion et suivi
de l'énergie



Inspections
thermographiques



Mesures / expertises
électriques



Appel d'offres
fourniture électrique



Accompagnement
photovoltaïque



Assistance technique et
automatisme : Milieu de l'eau



Assistance maitrise
d'ouvrage



G2E Sud Est

2 avenue J.F. Kennedy, 26200, Montelimar. Tél : 04 75 54 74 58

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

